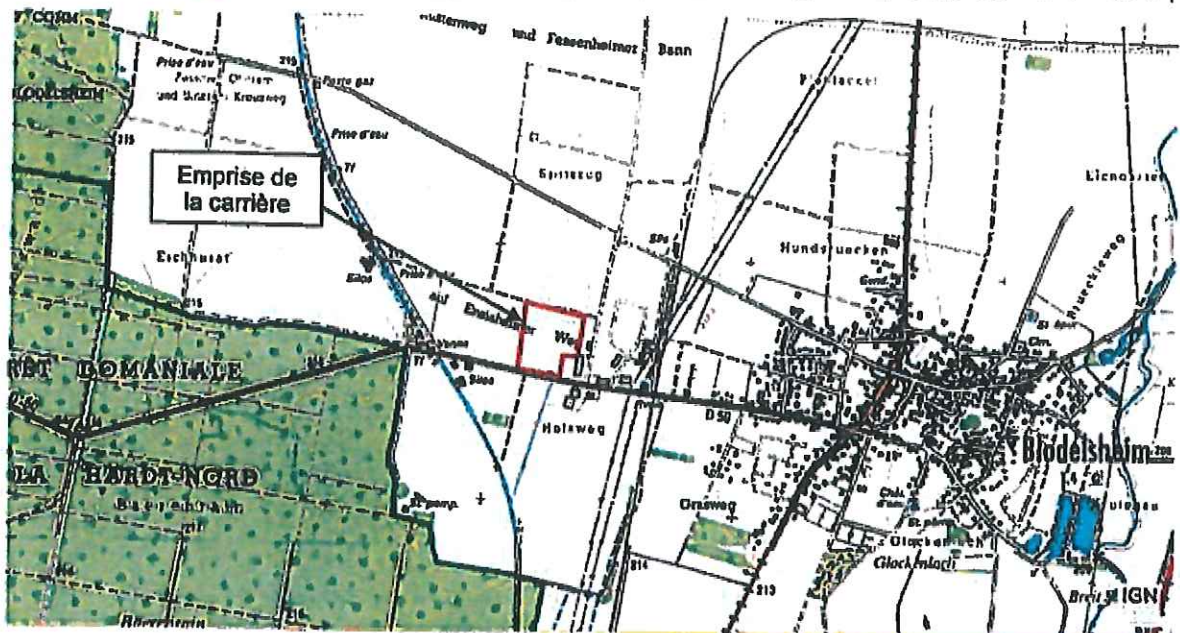
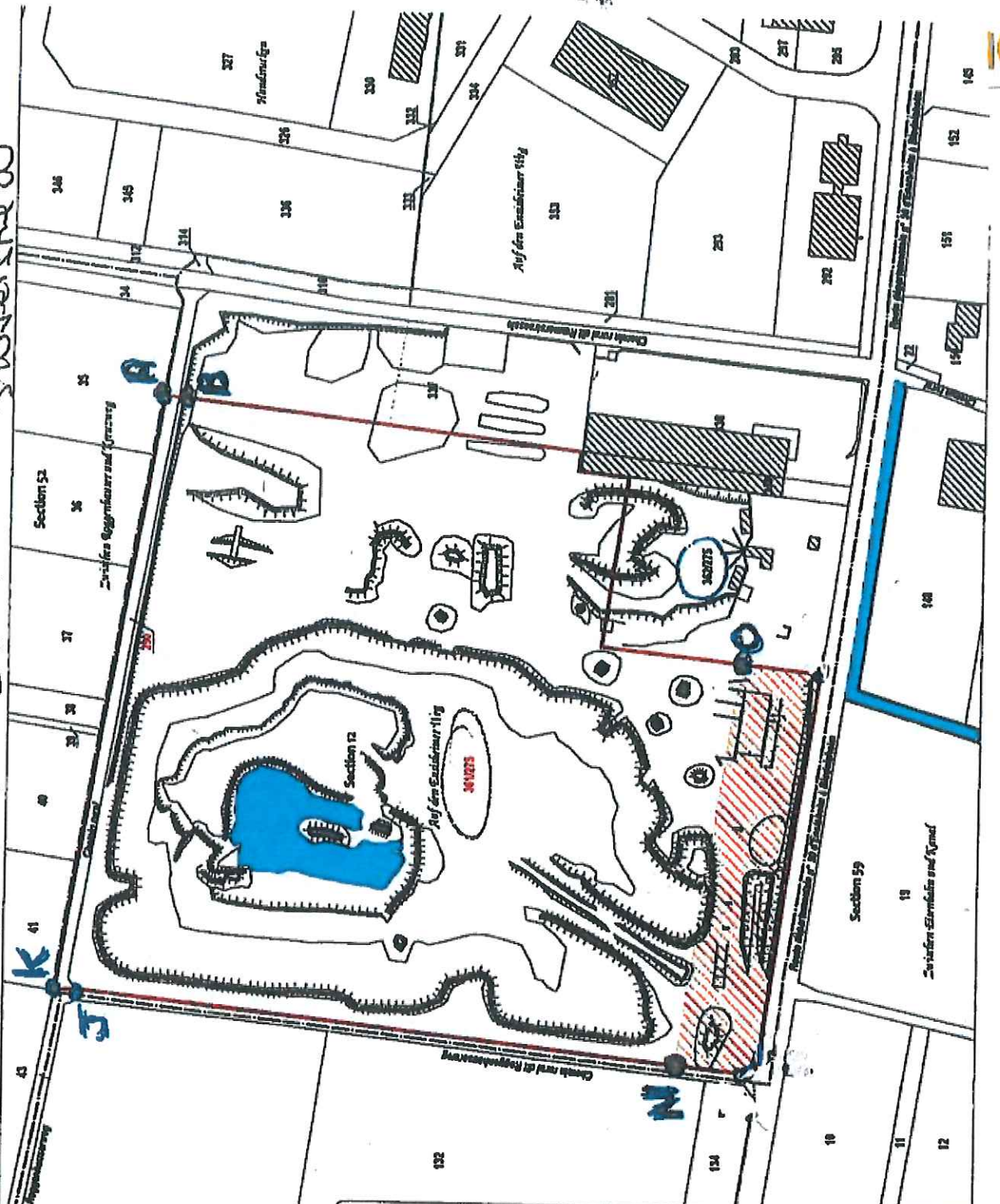


PJ.1

Carrière SPATER - Plan de localisation



Echelle : env. 1/25 000



Primitifs des terrains autorisés par arrêtés préfectoraux du 3 août 2004, modifiés par arrêtés préfectoraux n° 2007-15-39 du 25 avril 2007, objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

Barrières des installations, non touchées par l'exploitation

Limite de section

Limite de l'arrondissement

Parcelle concernée par le présent dossier

Limite de parcelle

Numéro de parcelle

Front d'exploitation

Surfaces en eau

Installation de traitement - B&E

Echelle : 1/11 500

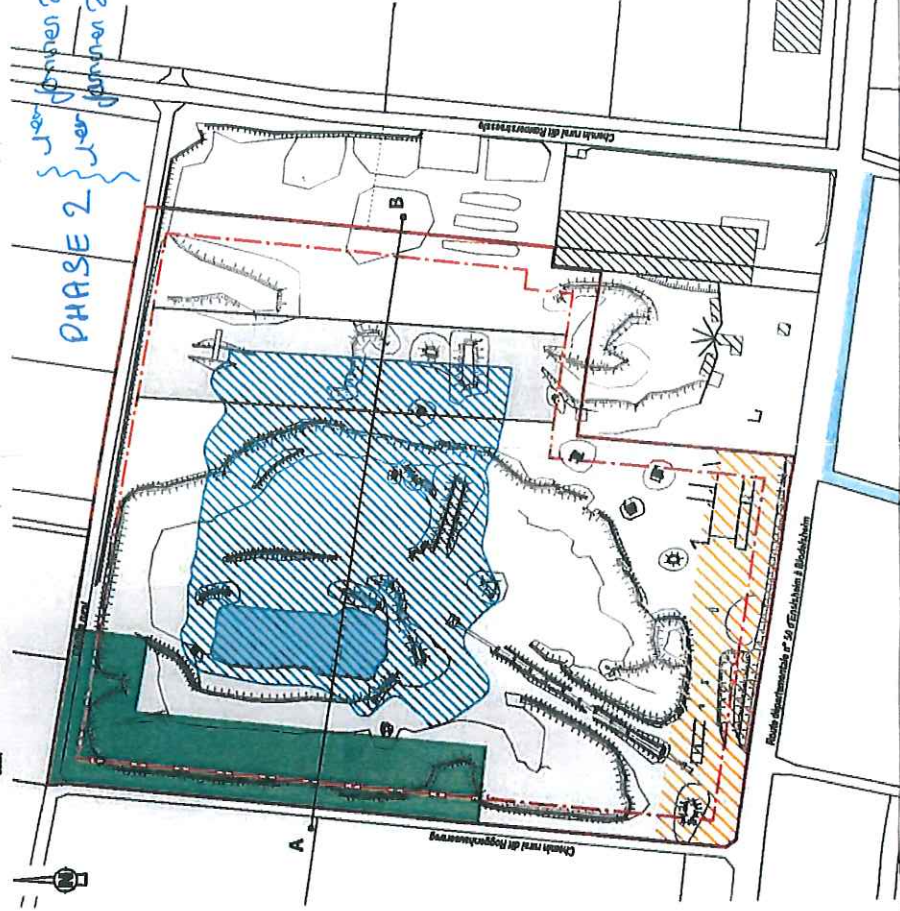
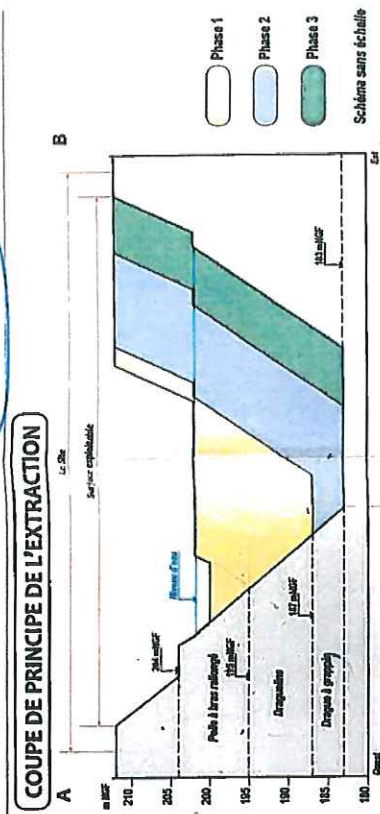
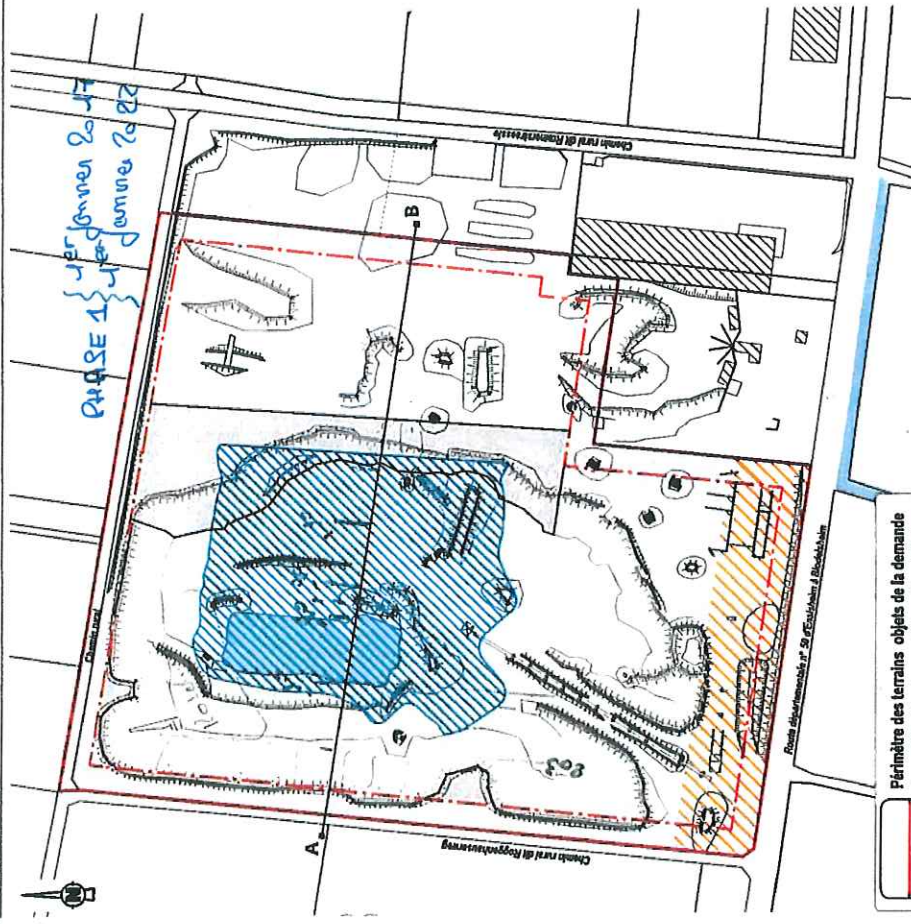
0m 15 30 45 60 75m

Source : Service de cadastre de plus en détail sur le site webiste gisweb



PLANS DE PHASAGE DE L'EXPLOITATION - PHASES 1 ET 2

Carrrière SAUIER - Blodelsheim
PJ-3



Périmètre des terrains objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

Limite exploitable

Phasage de l'exploitation

Exploitation à sec

Exploitation en eau

Secteur remis en état

Surface des installations, non touchée par l'extraction

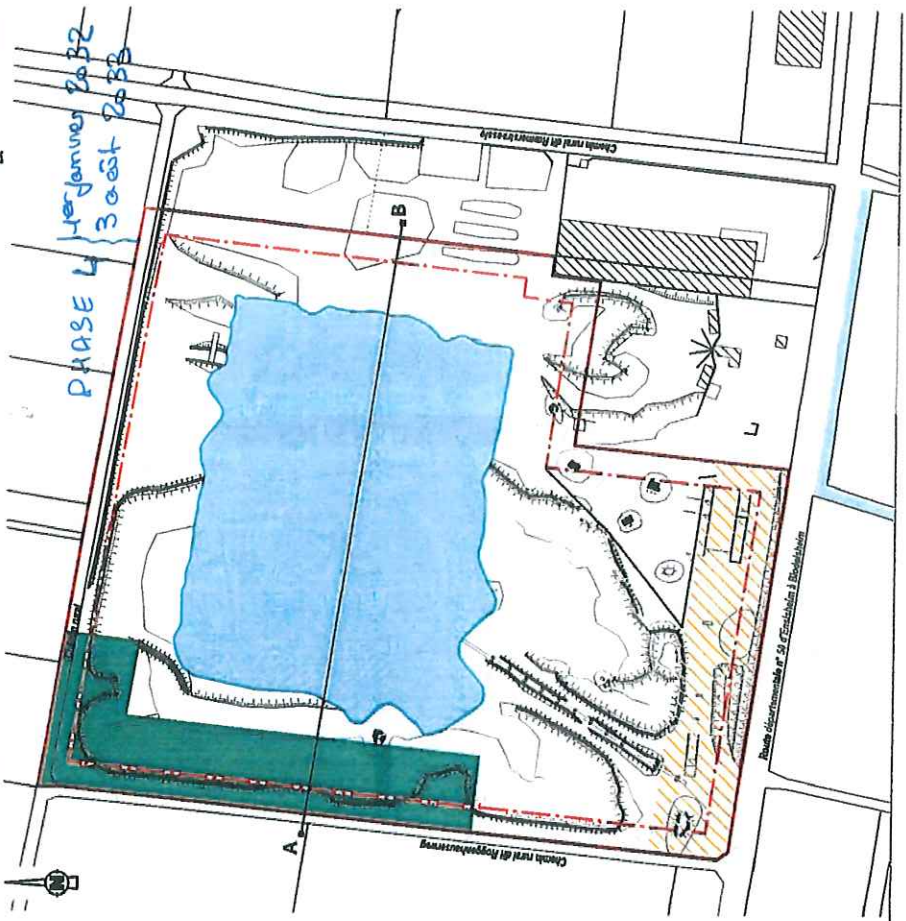
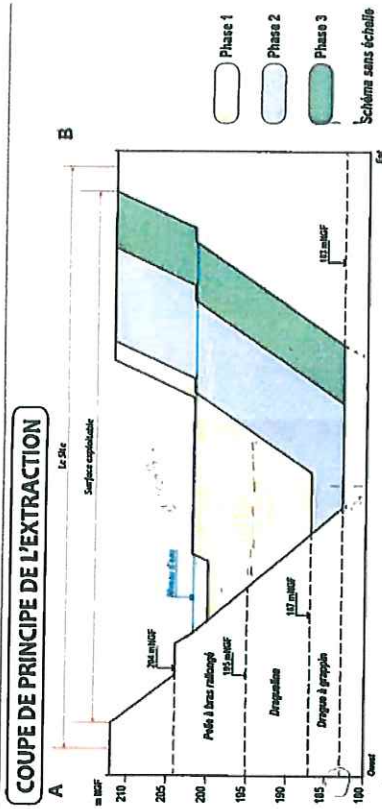
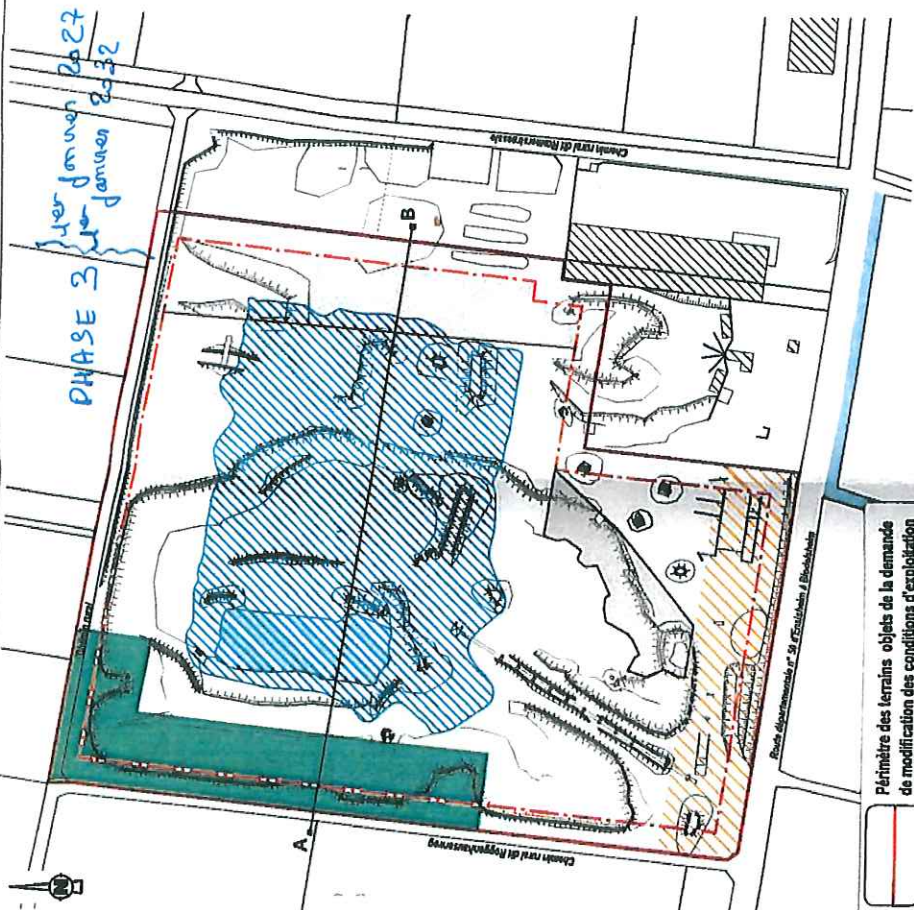
Echelle : 1/2 000

0 m 20 40 60 80 100 m



PLANS DE PHASAGE DE L'EXPLOITATION - PHASES 3 ET 4

Carrière SAUTER, Blodelshain
PJ_3bio



Périmètre des terrains objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

Limite exploitable

Phasage de l'exploitation

- Exploitation à sec
- Exploitation en eau
- Secteur remis en état
- Surface des installations, non touchée par l'extraction

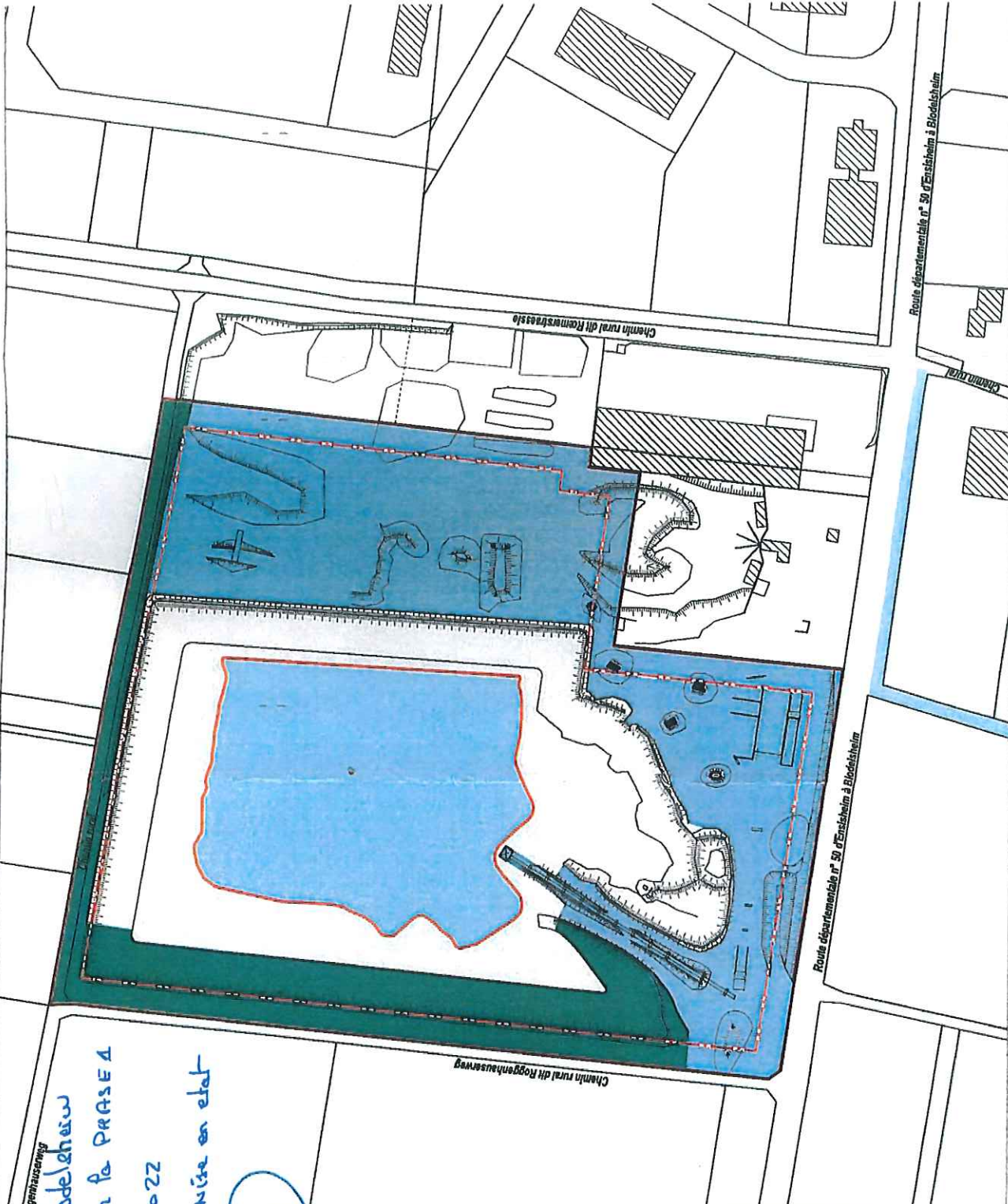
Echelle : 1/2 000

0m 20 40 60 80 100m



PLAN DES GARANTIES FINANCIERES
PREMIERE PHASE QUINQUENNALE - T0 A T0 + 5 ANS

Commune SAUTER - Blodelsheim
 Règlement relatif de GF pour la PRASE 1
 du 1^{er} janvier 2017 en son plan n° 2022
 nonobstant les dispositions de remise en état
 fixées à l'arrêté (AJ-4)



Périmètre des terrains autorisés par arrêté préfectoral du 3 août 2004, modifié par arrêté préfectoral n° 2007-115-30 du 25 avril 2007, objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

- S1 : Aire des infrastructures, pelle et stocks
- S2 : Surface en chantier
- L : Berge à caudonner
- Surface remise en état ou pouvant rester en l'état
- Surface en eau

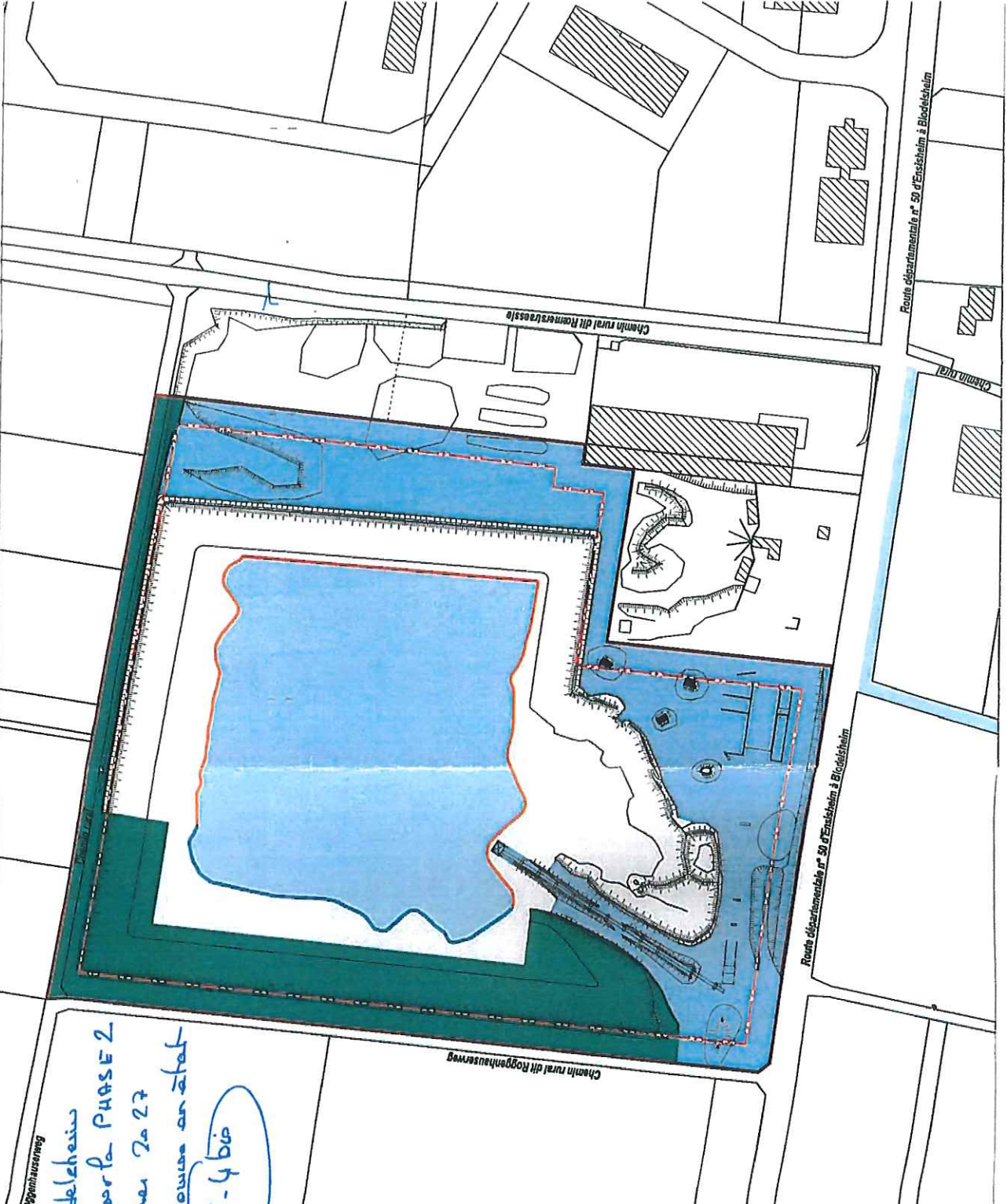
Echelle : 1/1 500



**PLAN DES GARANTIES FINANCIERES
DEUXIEME PHASE QUINQUENNALE - T0 + 5 ANS A T0 + 10 ANS**

Chemin rural dff Roggenhausweg

Carrière SAUTER - Blodelshelm
 Site mode cofaup de GF pour la PHASE 2
 du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027
 nonobstant les dispositions de remise en état
 liées à l'arrêt
 PJ-4 bis



Périmètre des terrains autorisés par arrêté préfectoral du 3 août 2004, modifié par arrêté préfectoral n° 2007-115-30 du 25 avril 2007, objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

- S1 : Aire des infrastructures, pelle et stocks
- S2 : Surface en chantier
- L : Berge à caissonner
- Surface remise en état ou pouvant rester en l'état
- Surface en eau
- Berge remise en état

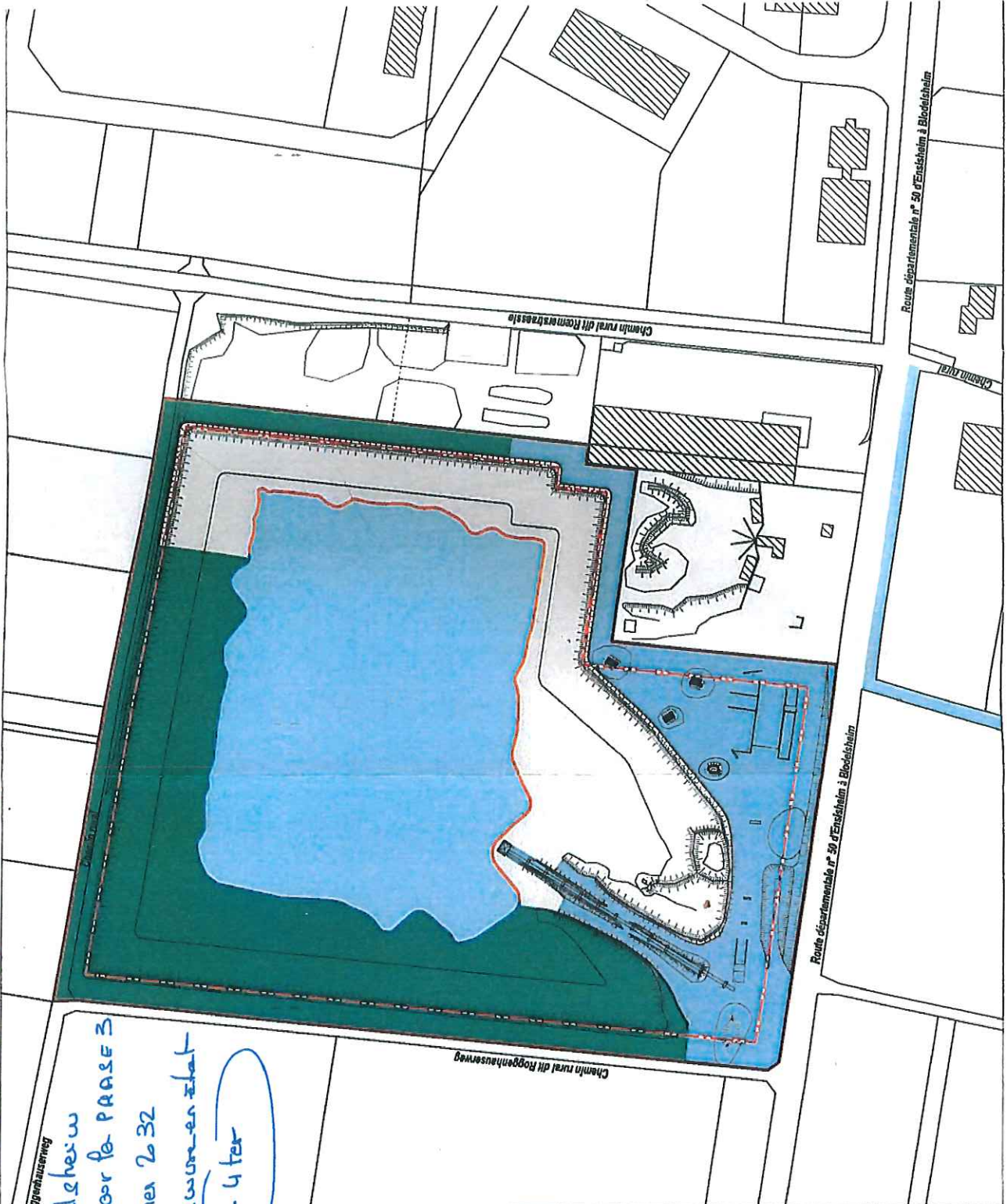
Echelle : 1/1 500



PLAN DES GARANTIES FINANCIERES
TROISIEME PHASE QUINQUENNALE - T0 + 10 ANS A T0 + 15 ANS

Chemin rural dit Roggenhausweg

Carmene SAUTER, Blodelsheim
 Sebaens de eal euf de GF pour le PAASE 3
 du 1er janvier 2027 au 1er janvier 2032
 mobilisant les dispositions de règlement en état
 fixe en e l'arrêté
 PJ - 4 ter



Périmètre des terrains autorisés par arrêté préfectoral du 3 août 2004, modifié par arrêté préfectoral n° 2007-115-30 du 25 avril 2007, objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

- S1 : Aire des infrastructures, piste et stocks
- S2 : Surface en chantier
- L : Berge à caissonner
- Surface remise en état ou pouvant rester en l'état
- Surface en eau
- Berge remise en état

Echelle : 1/1 500



PLAN DES GARANTIES FINANCIERES QUATRIEME PHASE - T0 + 15 ANS A T0 + 16 ANS

Chemin rural dit Regenhausweg

Camere SAUTER, Blodelsheim

Schéma de coup de GF pour la PHASE 4

du 1er janvier 2032 au 31 août 2033

nonobstant les dispositions de révision en état
fixées à l'arrêté

PJ - Lipter

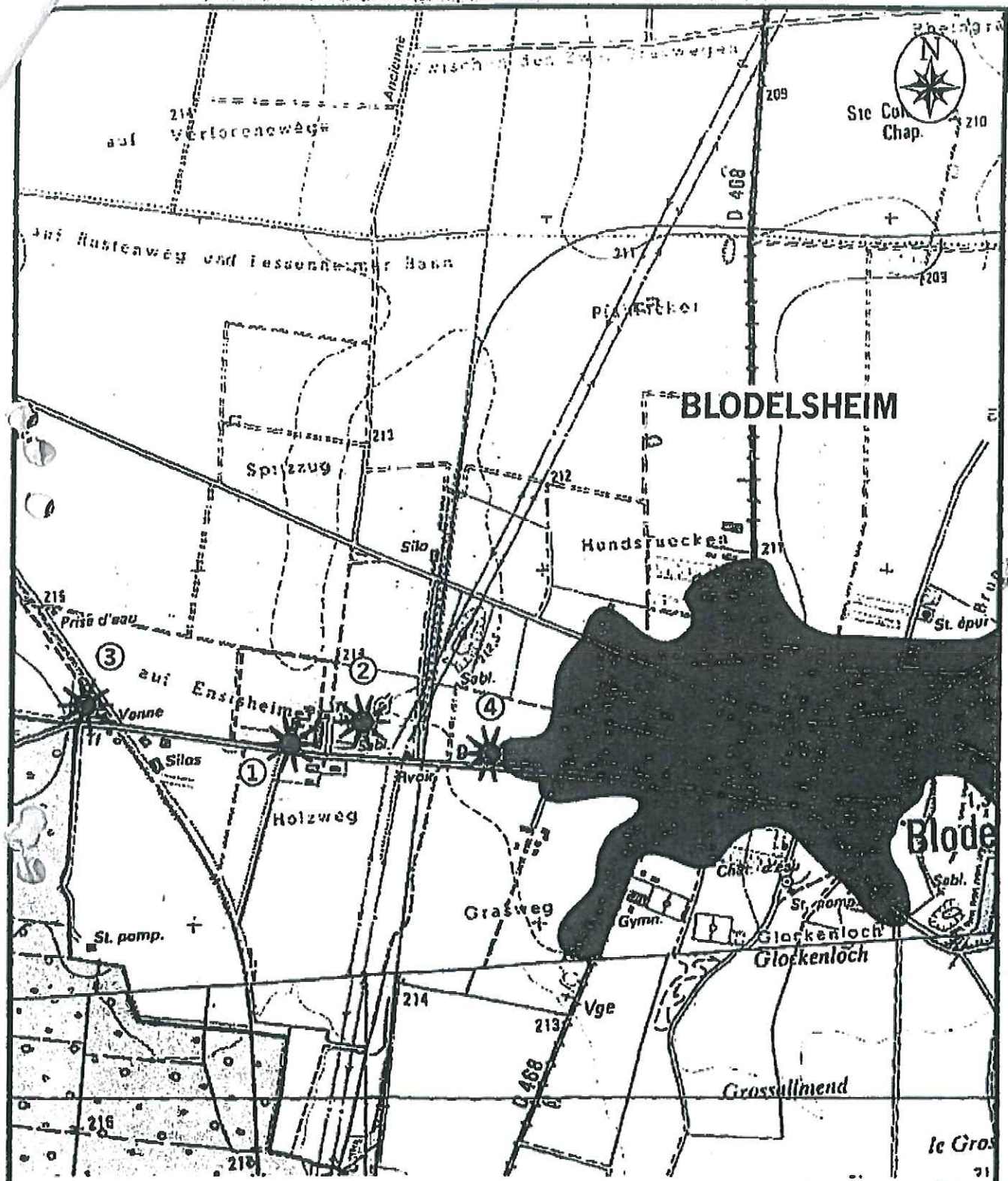


Périmètre des terrains autorisés par arrêté préfectoral du 3 août 2004, modifié par arrêté préfectoral n° 2007-115-30 du 25 avril 2007, objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

- S1 : Aire des infrastructures, pelle et stocks
- S2 : Surface en chantier
- L : Berge à cautionner
- Surface remise en état ou pouvant rester en l'état
- Surface en eau
- Berge remise en état

Echelle : 1/1 500

LOCALISATION DES MESURES DE BRUIT



Terrains objets de la présente étude

Zone à émergence réglementée

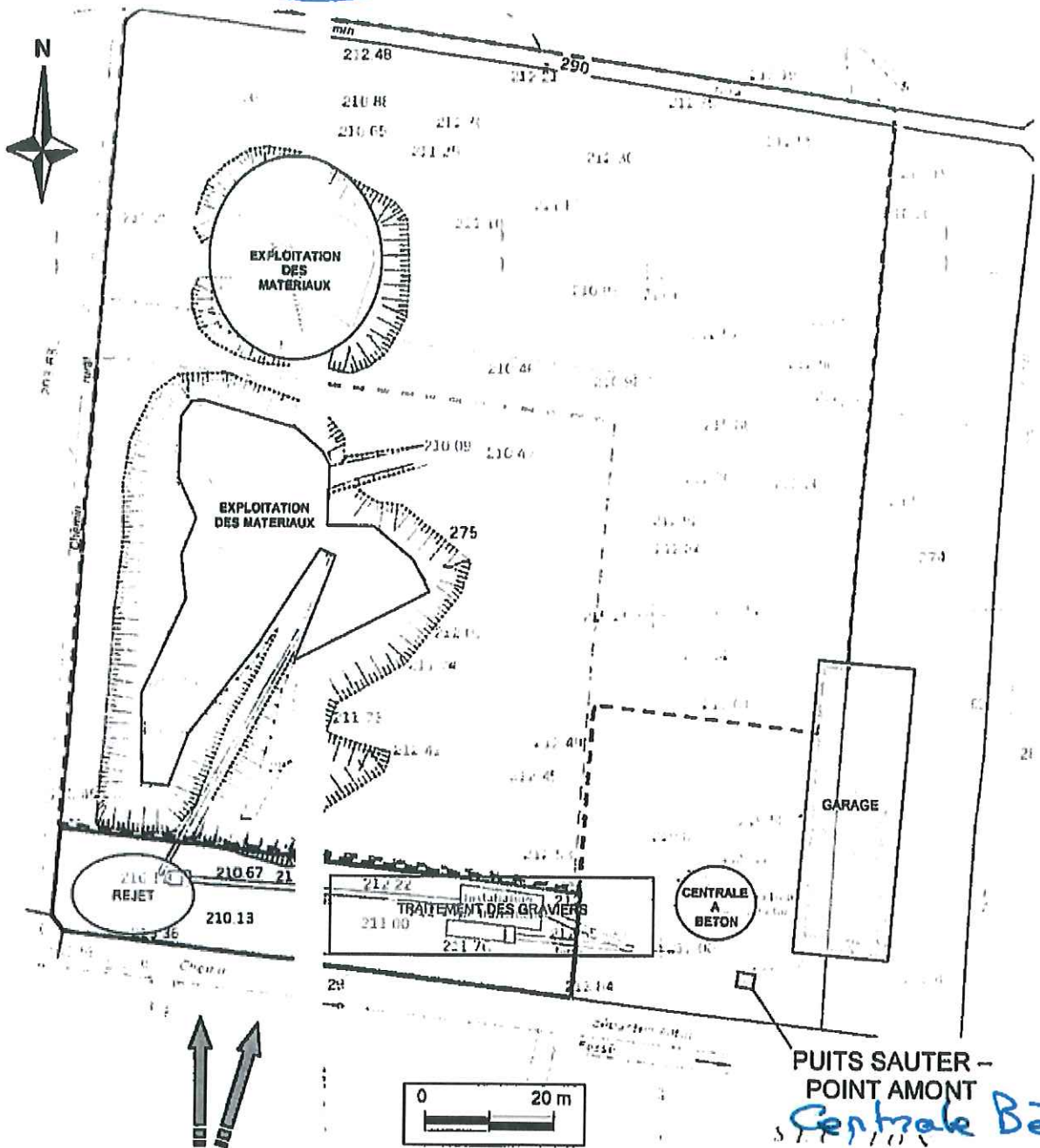
Point de mesure sonore

Carrière SAUTER - Blodelsheim
Extrait des cartes IGN 1/25 000 N°3719E et 3720ET

PJ. 5

Carrière SAUTER - Blodelshew
localisation Pz

PJ.6



SENS D'ECOULEMENT
DES EAUX
SOUTERRAINES



PUITS SAUTER -
POINT AMONT
Centrale Beton

PT 6 bin sk SAUTER - Blodelshew - Réseau Surveillance Eau Souterraines

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

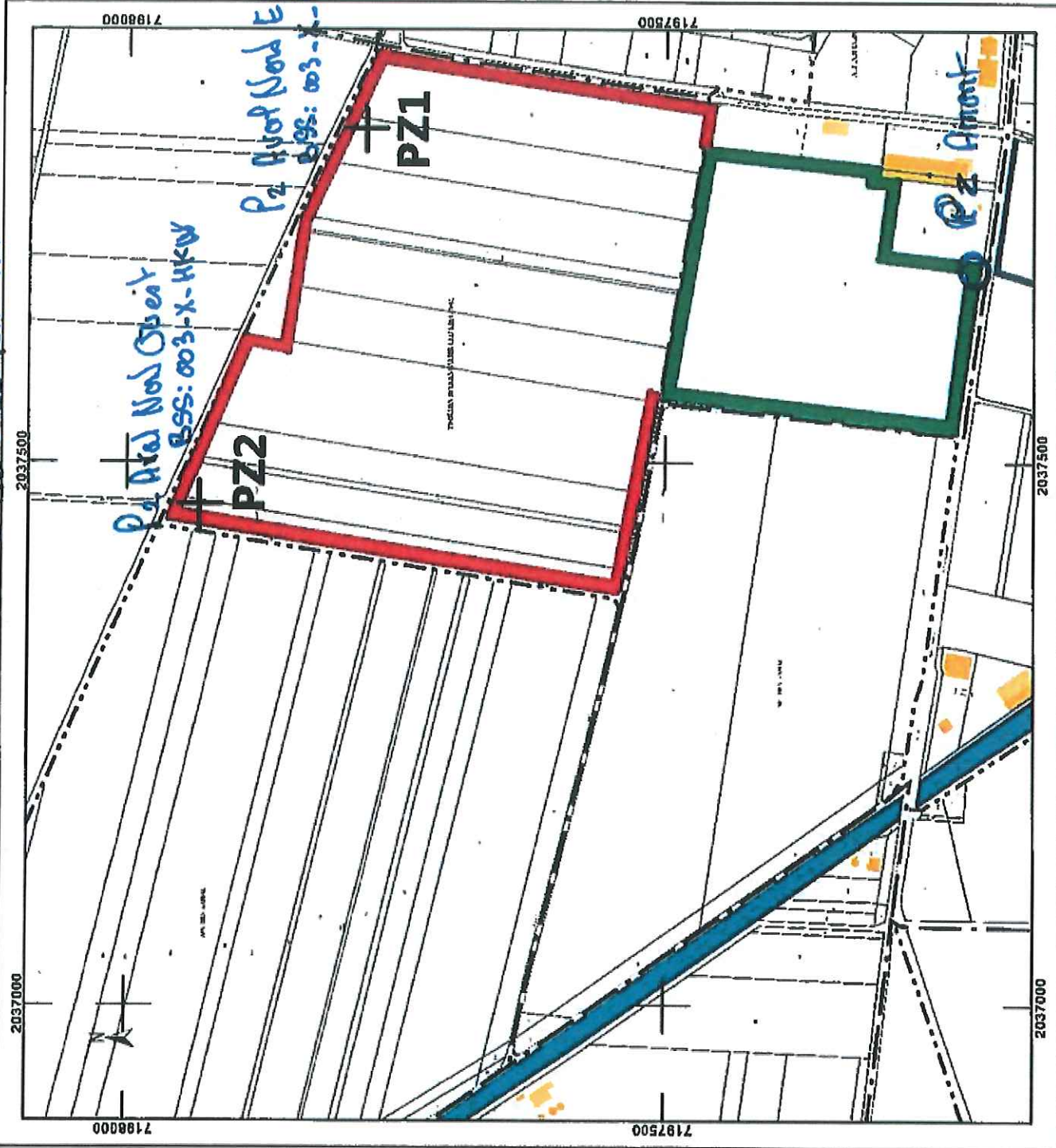
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HAUT RHIN
Commune :
BLODELSHEIM

Section : 52
Feuille : 000 52 01
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000
Date d'édition : 29/11/2017
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des Impôts foncier suivant :
GUEBWILLER
10 RUE DU GENERAL GOURAUD BP 89 68502
68502 GUEBWILLER CEDEX
tél. 03 89 24 81 03 - fax 03 89 24 81 10
cdif.colmar@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2016 Ministère de l'Economie et des Finances

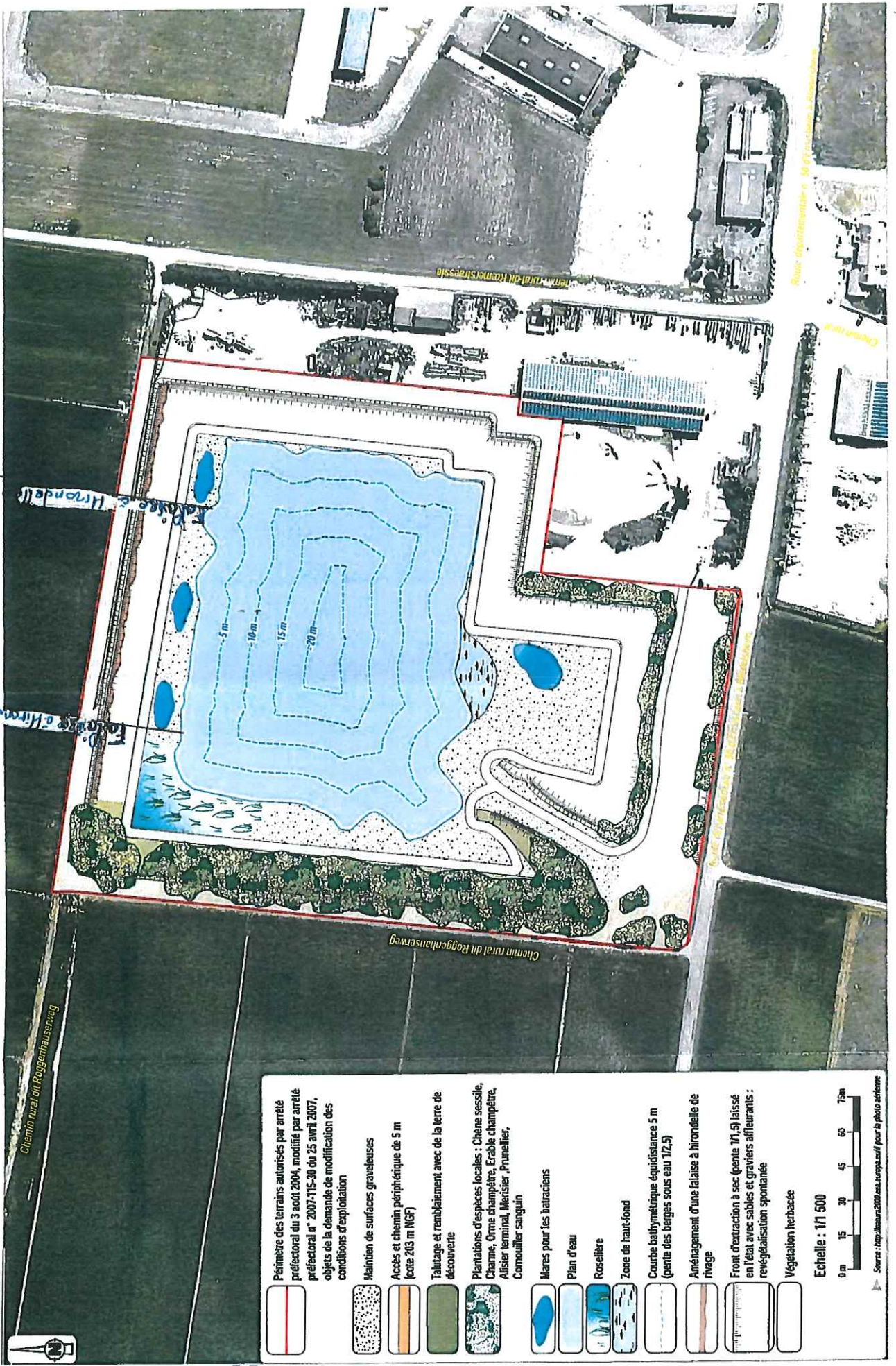




PLAN DE LA REMISE EN ETAT

Sté SAUIER - Blodelshem.

PJ-7



Périmètre des terrains autorisés par arrêté préfectoral n° 2007-115-30 du 25 avril 2007, objets de la demande de modification des conditions d'exploitation

Maintien de surfaces graveleuses

Accès et chemin périphérique de 5 m (cote 203 m NGF)

Talutage et remblaiement avec de la terre de découverte

Plantations d'espèces locales : Chêne sessile, Charme, Orme champêtre, Erable champêtre, Alisier terminal, Merisier, Prunellier, Cornouiller sanguin

Mares pour les batraciens

Plan d'eau

Roselière

Zone de haut-fond

Courbe bathymétrique équidistance 5 m (pente des berges sous eau 1/2,5)

Aménagement d'une falaise à hirondelle de rivage

Front d'extraction à sec (pente 1/1,5) laissé en l'état avec sables et graviers affleurants : revegetatisation spontanée

Végétation herbacée

Echelle : 1/1 500

0 m 15 30 45 60 75 m

Source : <http://photo.2000.es.europa.eu/ef/> pour la photo aérienne

Carnere SAUER, Blodelshew

PJ. 8

SCHEMA DE PRINCIPE POUR LA REMISE EN ETAT

